



Dérives autoritaires de Patrick Cancouët par Paul MOUSSARD

Notre maire, qui oublie qu'il est le représentant de tous les groslysiens depuis qu'il a été élu avec un peu moins de 39 % des voix, ne supporte ni l'indépendance, ni la contestation.

INDEPENDANCE

M. Cancouët confie à des employés communaux (financés par nos impôts) des actions qui visent à concurrencer celles d'associations existant depuis plusieurs années et fonctionnant avec des bénévoles. Ont déjà été ciblés par le maire : les jardiniers de Grosly (jardins familiaux), le CleanUp (nettoyage de l'environnement), les P'tits paniers de Grosly (AMAP, distribution de paniers de légumes), le Réseau Groslysiens (Faites de la Pomme).

La raison ? Les membres de ces associations seraient proches de l'opposition (dixit M. Cancouët lors du conseil municipal du 18/02/2021).

Et il semble que ce ne soit pas fini, sont également sur la sellette : Football Club Grosly, OCSLC...

CONTESTATION

« Tu exécutes les ordres ou tu démissionnes » telle pourrait être la nouvelle devise de notre maire qui a muté des employés communaux ou les a incités à changer d'affectation. Il est également allé jusqu'à leur interdire de parler aux élus de l'opposition sans la présence d'un élu de la majorité. Face à ce climat de tension permanente, plusieurs d'entre eux choisissent d'aller voir dans d'autres communes si l'ambiance est meilleure. Ce n'est pas grave puisque selon notre maire « ils étaient incompétents ».

Mais sa vindicte ne se limite pas aux employés communaux.

Par son attitude et ses paroles il a fait démissionner Pierre Farcy, conseiller municipal d'opposition, et a exclu François Jeffroy du syndicat intercommunal de la Butte Pinson avec l'appui de sa majorité, sous prétexte qu'il n'était pas dans la ligne de la majorité.

CLIENTELISME

Enfin notre maire reproche à l'ancienne équipe municipale son clientélisme. Que penser alors de l'attribution d'une subvention de 40.000 € à l'association Bricolab (ex Fablab dont il était le président il y a encore quelques mois) ? Dans le même temps il n'accorde aucune subvention à la Caisse des Ecoles et propose de la financer avec la vente de ferrailles (cf conseil municipal du 18/03/2021 et appel à la récupération de ferrailles dans le Groslysiens de juin 2021).

Nous, élus de Grosly Terre d'Avenir, avons marqué notre volonté de participer à la vie de la commune lorsque les propositions de la majorité nous semblaient cohérentes et dans l'intérêt de tous les groslysiens. Ainsi, nous avons voté 69 délibérations présentées par le maire, refusé 19 délibérations et nous sommes abstenus sur 10 (hors désignation des représentants dans les syndicats).

Patrick Cancouët a oublié ses 6 ans passés dans l'opposition à Joël Boutier. Il semble surtout ne pas comprendre que le rôle de l'opposition est de s'opposer lorsqu'elle n'est pas d'accord. Cela s'appelle la **DEMOCRATIE** mais notre maire semble ignorer l'existence de ce mot. Cette première année de mandature ne laisse pas augurer d'un mandat pour les groslysiens mais celui d'un esprit autoritaire qui ne connaît que « C'est moi le chef ».



Directeur de la publication : François Jeffroy
Association Grosly Terre d'Avenir
Des citoyens engagés d'horizons divers et variés

Pour rejoindre notre association,
envoyez vos coordonnées à
groslyterredavenir95@gmail.com



LE GROSLYSIEN ALTERNATIF

le bulletin qui vous
informe par



L'édito

par François Jeffroy



GROSLYSIENNES, GROSLYSIENS, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

Il existe plusieurs conceptions de la démocratie municipale. Elle peut se réduire à l'élection tous les 6 ans, d'un maire qui gère la ville sans aucune concertation avec les habitants. C'est certainement la conception de notre maire et de son équipe.

Depuis 1 an : aucune consultation sur les projets engagés (maison de santé, zone orange, ...), aucune concertation avec les associations de la ville, aucune implication des élus minoritaires dans la vie municipale. Cet exercice du pouvoir date d'un autre temps !

Notre conception de la démocratie municipale est différente : donnons la possibilité aux Groslysiens de s'impliquer dans notre ville. Il est temps que les Groslysiens fassent entendre leur voix, donnent leur avis, formulent des demandes, déposent des recours contre des décisions du maire qui vont à l'encontre de leurs droits.

Les élus de Grosly Terre d'Avenir viennent de déposer un recours contre l'arrêté (PM-DHN 2021-29PER) pris par le maire le 15 juillet dernier. Celui-ci vise à interdire le porte à porte et la distribution de tracts par les associations.

Lisez notre dossier en pages centrales.



A la loupe

0€, c'est le montant du budget alloué à la caisse des écoles.

Nous sommes ravis du retour de la Caisse des Ecoles que nous avons inscrit dans notre programme et que notre ancien maire avait enterrée.

Malheureusement, notre maire actuel a tout faux : 0€ de subvention de démarrage, pas de concertation avec les principaux intéressés, aucun élu de la minorité au conseil d'administration, ni de projet.

Et ne parlons du fait qu'il ait préféré évincer l'adjoint aux affaires scolaires (M.Hercyck) au profit de l'adjoint à la sécurité (M.Moinier) à la présidence ...

Voilà encore une fois comment une action louable se retrouve vouée à l'échec avant d'avoir vu le jour.



En bref

GROSLY TERRE D'AVENIR A VOTRE ECOUTE

M. Cancouët et son équipe ont tendance à ignorer les règles fixées par la loi française et à s'octroyer tous les droits. Des Groslysiens nous ont alertés : refus de domiciliation par le CCAS de Grosly, intrusion d'élus dans des propriétés privées, divulgation de n° de portable sans consentement, demandes de documents administratifs sans justification ... Nous avons décidé de mettre à votre disposition un numéro d'appel : 07.83.75.13.95

Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches.

Avez-vous voté pour ça ?

Le maire et son équipe tournent le dos à la démocratie

GROSLAYSIENS

- Aucune concertation avant d'engager le projet de maison de santé pluridisciplinaire (investissement initial de 1,37 millions d'€ HT).
- Aucune consultation avant de rebaptiser le parc Rosy Varte en parc de la Coque et de modifier le blason de la ville.
- Informations sur des projets communaux en exclusivité dans le groupe Facebook privé "Grosly notre ville" : macaron zone orange, jardins municipaux, etc. Groupe qui rejette systématiquement toute critique.

Ils nous ont vendu du rêve

Engagement 2.1 de la liste Agir pour Grosly : « *Une municipalité enfin démocratique, transparente et à l'écoute des citoyens* » et « *Associer la population aux décisions par le biais de consultations ou de référendums locaux. Tout projet important (gros budget) du conseil municipal pourra faire l'objet d'un débat avec les Groslysiens* ».

Ils nous ont vendu du rêve. A l'arrivée, ce sont des promesses non tenues !

Pourtant, l'actualité montre les limites de notre démocratie représentative : faibles taux de participation aux dernières élections, défiance à l'égard des institutions. Les citoyens ont voté pour pouvoir donner leur avis et pour que leurs élus leur rendent des comptes.

La majorité municipale doit permettre aux Groslysiens de participer à la gestion de leur ville.

Une autre politique est possible

- Organisation d'un débat sur le projet de maison de santé, conformément aux promesses de campagne de la majorité municipale.
- Egalité d'accès à l'information sur les projets communaux pour tous les Groslysiens.
- Retransmission des réunions du conseil municipal sur les réseaux sociaux.

ASSOCIATIONS

- Création de jardins familiaux municipaux à proximité immédiate des jardins de l'association *Les jardiniers de Grosly*.
- Organisation de CleanUp (nettoyage de l'environnement) par la municipalité, en marge des Clean Up organisés depuis plusieurs années par des Groslysiens et l'association *Terre de Santé*.
- Distribution de paniers de légumes par la municipalité, le même jour et à la même heure que l'AMAP *Les P'tits Paniers de Grosly*, qui assure cette distribution depuis 2013.
- Annonce d'une fête des arboriculteurs (renommée fête des récoltes), avec un programme identique à celui de la fête de la pomme organisée par le *Réseau Groslysiens* depuis 2017.
- Propos diffamatoires tenus sur la page Facebook *Grosly notre ville*, remettant en cause la probité de membres de l'OCSLC.
- Attribution d'une subvention de 40 000 € à l'association *Bricolab* créée en avril 2021.

Cette politique associative est en totale contradiction avec l'engagement 2.5 de la liste Agir pour Grosly : « *Nous perpétuerons les actions engagées à l'égard des associations locales et nous serons à leur écoute. Nous mettrons particulièrement l'accent sur l'aide de gestion, logistique et matérielle* ».

La majorité municipale doit changer radicalement sa politique qui est :

- malsaine car elle favorise un climat d'opposition entre les groslysiens,
- néfaste car elle peut conduire à la disparition de certaines associations,
- aberrante sur le plan économique car elle fait réaliser par des employés municipaux des tâches assurées par des bénévoles.

Les associations groslysiennes sont nombreuses et proposent des activités très diverses : sports, arts, environnement, patrimoine, social, scolaire, etc. Leur rôle est essentiel à l'épanouissement des groslysiens, au développement du lien social et de la citoyenneté. **Les bonnes volontés doivent être soutenues et encouragées.**

- Arrêt immédiat des activités municipales qui concurrencent les activités associatives.
- Mise en place d'une politique municipale de soutien équitable à toutes les associations groslysiennes: subvention, mise à disposition des salles, support logistique aux manifestations, etc.
- Mise en place d'une commission municipale « vie associative » composée d'élus de chaque liste et de représentants d'associations.

ÉLUS

- Suppression de 5 commissions municipales (action intergénérationnelle ; solidarités et action sociale ; communication, promotion de la ville et citoyenneté ; travaux et cadre de vie ; sports, loisirs, vie associative, animation, vie locale), sur les 8 qui existaient lors du mandat précédent.
- Refus de création des commissions demandées par les élus minoritaires : commission de suivi du projet de reconstruction de la salle Roger Donnet, commission de suivi du projet de maison de santé, commission gestion COVID.
- Aucun élu minoritaire désigné pour représenter le conseil municipal à la caisse des écoles.
- Absence de présentation de l'audit financier réalisé par les élus de la majorité, malgré nos multiples relances.

Les élus de la majorité renient leurs engagements de campagne : « *Permettre aux élus minoritaires d'exercer leur droit à l'information et à l'expression* » (2.3), « *Mettre en place une commission consultative des services publics locaux* » (2.30), « *Créer une commission d'éthique, notamment composée d'élus minoritaires et de citoyens* » (2.31)

Cette première année a été marquée par un verrouillage systématique des débats par la majorité lors des conseils municipaux. Tout ce qui peut favoriser le débat et le pluralisme a été supprimé, avec le 1er juillet dernier l'exclusion de François Jeffroy du Syndicat Intercommunal Butte Pinson, remplacé par M. Cancouët.

Pourtant, le débat permet de prendre en compte la pluralité des points de vue, de bénéficier de la compétence et de l'expérience de tous. Au final, il contribue à la construction d'un consensus autour des décisions prises.

- Création de commissions municipales dans les domaines suivants : travaux et voirie, vie associative, gestion COVID, santé, sécurité ...
- Désignation d'élus minoritaires au sein de la caisse des écoles,
- Réalisation d'un audit financier par un organisme indépendant.